

L'ALGÉRIE et MedNET

**MedNET : le réseau de coopération
sur les drogues et les addictions
dans la région méditerranéenne
du Groupe Pompidou**

Conseil de l'Europe, Strasbourg

Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe
Groupe de Co-opération en matière de lutte contre
l'abus et le trafic illicite de stupéfiants



Algérie



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

L'ALGÉRIE ET MEDNET

Conseil de l'Europe

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie de ce document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int). Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit.

Couverture et mise en page :
Service de la production des documents et des publications (SPDP), Conseil de l'Europe

© Conseil de l'Europe, juillet 2016
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Table des matières

MEDNET : LE RÉSEAU DE COOPÉRATION SUR LES DROGUES ET LES ADDICTIONS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE DU GROUPE POMPIDOU.	5
Coopération avec l'Algérie	8
Valeur ajoutée du réseau	8
Activités MedNET auxquelles l'Algérie a participé	9
IMPACT DE MEDNET PAR L'OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE EN ALGERIE	13
Le renforcement des capacités	13
Le Traitement de substitution aux opiacés	14
Recherche et Collecte des Données : Projet MedSPAD	15
La mise en œuvre de la loi sur les drogues ; l'injonction thérapeutique	15
La prévention sur le terrain et l'élaboration de politiques de prévention	16
La coopération Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud	17

MedNET : le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou.

MedNET : le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou.

■ Le Groupe Pompidou a démarré ses activités dans la région méditerranéenne à Malte en 1999 avec une conférence sur « la coopération en région méditerranéenne sur l'usage de drogues »

■ Suite à cette conférence, l'ampleur du problème des drogues en Algérie, Maroc et Liban a été étudiée, pour la première fois, dans la région dans le cadre du : « Mediterranean School Survey Project on Alcohol and other drugs in Schools » (MedSPAD). Ce projet, qui est une adaptation des enquêtes scolaires ESPAD en Europe, donne un aperçu de l'usage et des attitudes envers les drogues des jeunes scolarisés en Région Méditerranéenne.

■ En 2006, à l'initiative de la France et des Pays-Bas, le Réseau Méditerranéen (MedNET) a été créé avec la participation de l'Algérie, du Maroc, de Malte et de la Tunisie et l'engagement du Groupe Pompidou dans la coordination et la gestion de ce réseau. Le réseau a été créé pour une période d'un an, à l'issue

de laquelle la souplesse de son fonctionnement a été reconnue et le réseau poursuit dès lors ses activités.

■ Des enquêtes MedSPAD ont ainsi été menées au niveau national au Liban en 2008 et au Maroc en 2009.

■ L'année 2013 a vu la reconduction de MedSPAD au Maroc et la mise en œuvre de MedSPAD en Tunisie démontrant ainsi l'importance que revêt cet instrument pour l'estimation de la consommation de drogues et des attitudes vis-à-vis de cette consommation par les jeunes scolarisés. En 2015, c'est au tour de l'Egypte de lancer cette enquête suivie en 2016 de l'Algérie.

■ **L'objectif de MedNET est de promouvoir la coopération et l'échange réciproque de connaissances entre les pays de la Méditerranée (Nord-Sud et Sud-Nord) ainsi qu'au sein des pays de la Méditerranée (Sud-Sud).**

■ **L'objectif ultime est l'élaboration et la mise en œuvre de politiques cohérentes et équilibrées en matière de drogues, respectueuses des droits de l'homme et intégrant la dimension de genre, basées sur des connaissances validées recueillies par des observatoires nationaux.**

■ Les actions visent à améliorer la santé publique et la mise en œuvre des politiques drogues dans la région tout en respectant les droits de l'homme ainsi que les besoins exprimés par les pays.

■ L'Action de MedNET contribue à renforcer le processus politique et démocratique dans la région en promouvant le droit à la santé des usagers de drogues et en soutenant les réformes législatives nécessaires. Ainsi, le Liban et le Maroc ont été les premiers pays, en 2009 et 2011 à introduire le traitement de substitution aux opiacés, offrant aux usagers de drogues la possibilité de se réinsérer. L'Algérie, en 2016, a décidé de son introduction dans son système de soins.

■ Dans le cadre de la promotion d'une politique drogues globale et équilibrée, des activités de mise en œuvre de la loi/répression sont menées dans la région, à travers des activités par pays répondant à leur demande et par des séminaires régionaux: au Liban, en 2010 sur les drogues synthétiques et les précurseurs, en 2012 sur la lutte contre le trafic de drogues dans les aéroports.

■ Depuis 2014, les pays MedNET participent au groupe aéroport « Groupe de coopération des services de lutte contre le trafic de drogues dans les aéroports européens et l'aviation civile » du Groupe Pompidou et depuis 2015 au réseau sur les précurseurs.

■ Le réseau a bénéficié d'un élargissement régulier et compte 12 Etats-membres. Le Liban, l'Italie, le Portugal l'ont rejoint en 2007. La Tunisie en 2009, l'Égypte et Chypre en 2010, la Grèce en 2011 et la Turquie en 2016.

■ En 2015, l'Autorité Nationale Palestinienne participe aux activités du réseau MedNET.

■ Des pays non-membres de MedNET, contribuent aux activités : Belgique, Croatie, Irlande, Norvège, Suisse et Royaume-Uni.

■ L'OEDT participe régulièrement, depuis 2012, aux activités de MedNET. La Commission Européenne participe, depuis, 2015, aux réunions du comité annuel de MedNET.

■ En 2009, lors d'une réunion à haut niveau, les pays MedNET, se sont engagés à créer des observatoires/centres ressources nationaux sur les drogues et les toxicomanies en collaboration avec l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (OEDT). Le premier observatoire national sur les drogues et les toxicomanies a vu le jour en 2011 au Maroc, premier pays non-membre du Conseil de l'Europe à rejoindre le Groupe Pompidou la même année. L'Égypte a également créé un observatoire en 2011 et des tables rondes sur ce thème, à l'initiative de l'Italie ont eu lieu en 2013 et 2015 en Égypte, au Maroc et en Tunisie. Elles ont été suivies de « profils pays » décrivant la situation en matière de drogues, le système juridique et répressif, les programmes de prévention et de prise en charge thérapeutique, et la coopération internationale.

■ **Les groupes cibles de MedNET** sont les professionnels de terrain : personnel médical, travailleurs sociaux, représentants d'ONGs, chercheurs, responsables administratifs du domaine de la prévention, de la santé, de la répression et responsables politiques.

■ **Le programme de travail de MedNET** est adopté annuellement par tous les membres du réseau sur présentation de propositions d'activités par les pays incluant des actions au niveau régional.

■ **Financement du réseau :**

- ▶ Contributions volontaires 2006-2016 notamment de France et Italie,
- ▶ Programme Sud I et II (2012-2017) financé par l'UE et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe
- ▶ Financement depuis 2016 de la Norvège pour le Maroc et la Tunisie.

■ **MedNET** est coordonné et administré par le Secrétariat du Groupe Pompidou au Conseil de l'Europe.

Valeur ajoutée du réseau

- ▶ Adaptation de la méthodologie et d'outils reconnus au contexte culturel du Sud de la méditerranée tels que MedSPAD;
- ▶ Soutien au lancement d'enquêtes nationales;
- ▶ Soutien à la mise en œuvre et/ou au changement de législation par des avis juridiques;
- ▶ Formation dans le domaine de la santé;
- ▶ Soutien à la création de centres de soins;
- ▶ Echange d'informations qualitatives et quantitatives dans les différents domaines dans le but d'obtenir une approche globale du problème de drogues;
- ▶ Fonction de liaison (« bridging role ») entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée;
- ▶ Echange d'expériences et première évaluation de la situation entre les pays de la rive sud de la méditerranée par MedSPAD;
- ▶ Soutien à l'introduction de différentes modalités de traitement, notamment le traitement de substitution aux opiacés;
- ▶ Prise en compte des besoins exprimés par les acteurs des pays concernés pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'activités;
- ▶ Prise en compte de la dimension genre dans les services de soins : besoins spécifiques des femmes dans l'accès aux soins;
- ▶ Eveil des consciences et création de compétences dans le domaine des drogues par l'intermédiaire de rencontres réunissant des agences de différents secteurs prévention, traitement et mise en œuvre de la loi;
- ▶ Flexibilité dans la mise en œuvre de programmes pour répondre aux besoins émergents;
- ▶ Evaluation des actions MedNET effectuée par les acteurs;
- ▶ Rentabilité des fonds engagés et efficacité.

Coopération avec l'Algérie

■ C'est lors de la « conférence sur la coopération dans la région méditerranéenne sur l'usage de drogues : mise en place de réseaux dans la région méditerranéenne » en 1999 à Malte que la coopération avec l'Algérie a commencé.

■ La suite de cette conférence a tout d'abord été la participation de l'Algérie à MedSPAD avec la réalisation d'une enquête à Alger en 2005.

Activités MedNET auxquelles l'Algérie a participé

2006

- ▶ Première activité de coopération dans le cadre du réseau MedNET
- ▶ La Conférence sur le rôle de la recherche dans l'élaboration de politiques en matière de drogues : interprétation, communication et utilisation des résultats, a été organisée à Alger en partenariat avec l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie d'Algérie. Des expériences entre les deux côtés de la Méditerranée sur les enquêtes scolaires ont été échangées.
- ▶ Participation de l'Algérie en tant qu'observateur à la Conférence Ministérielle du Groupe Pompidou.

2007

- ▶ Apport d'expertise pour la préparation de l'enquête en population en Algérie : entre l'OFDT (Office Français des Drogues et des Toxicomanies), le CENEAP (Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement) ainsi que l'Office National de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie et divers experts européens.
- ▶ Visite d'une délégation algérienne en France auprès des divers organismes actifs dans la lutte contre la toxicomanie.
- ▶ Séminaire de formation théorique sur le traitement de substitution aux opiacés au Maroc en mars à Rabat avec participation de représentants algériens.
- ▶ Conférence nationale sur le rôle du mouvement associatif dans la prévention contre le fléau de la drogue et la toxicomanie organisée par L'ONLDT avec la participation d'experts du Groupe Pompidou.
- ▶ Participation à la Conférence du Groupe Pompidou sur la famille et la prévention, Porto.

2008

- ▶ Quatre séminaires de formation à la prise en charge des toxicomanes
Formation de 154 personnes au total. Ces séminaires à Alger, Annaba et Oran s'inscrivent dans le cadre du plan d'action national de prise en charge des toxicomanes portant création de 15 centres de cure de désintoxication et de 53 centres intermédiaires de soins aux toxicomanes. Des actes bilingues français/arabe peuvent être obtenus auprès de l'Office National de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie.

- ▶ Visite d'étude pour une délégation algérienne à Lisbonne.
- ▶ Séminaire sur la détection et la répression des drogues de synthèse, Alger.

2009

- ▶ Formation au montage de projet pour cadres associatifs
- ▶ Quatre sessions de formation avec des formateurs français et algériens dans quatre régions d'Algérie (à Alger, Batna, Mascara et Ghardaïa) ont formé 150 cadres d'association.
- ▶ Participation à l'étude de faisabilité sur la création d'un observatoire méditerranéen des drogues et des toxicomanies.
- ▶ Participation à la conférence à haut niveau du Réseau Méditerranéen du Groupe Pompidou.

2010

- ▶ Enquête en population à l'échelon national sur les attitudes et l'usage de drogues
- ▶ Séminaire national d'information et de sensibilisation aux précurseurs
- ▶ Trois séminaires régionaux de formation des médecins et personnels paramédicaux au traitement et au suivi des usagers de drogues à Alger, Béchar et Ouargla.
- ▶ Trois séminaires sur l'application de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de la drogue et des substances psychotropes à Alger et Ghardaïa.

2011

- ▶ Utilisation des résultats de l'enquête nationale en population pour la nouvelle stratégie nationale de prévention et de lutte contre la drogue et la toxicomanie

2012

- ▶ Participation de l'Algérie au colloque TDO de Genève sur le traitement de la dépendance aux opioïdes
- ▶ Participation de l'Algérie au séminaire aéroports à Strasbourg

2013

- ▶ Année de transition, au cours de laquelle, il n'y a pas eu d'activités en collaboration avec MedNET

2014

- ▶ Elaboration d'un profil pays « Algérie »
- ▶ Lancement de l'enquête MedSPAD et atelier à Paris

2015

- ▶ Visite d'étude sur la collecte et le traitement des données à Paris
- ▶ Visite d'étude sur le montage d'un forum pour les associations à Paris
- ▶ Participation aux deux réunions du comité MedSPAD Paris
- ▶ Séminaire régional sur le traitement de substitution aux opiacés, Alger,
- ▶ Visites d'études sur les traitements de substitution aux opiacés au Maroc, Belgique et Liban
- ▶ Participation au groupe aéroport, Strasbourg
- ▶ Participation au réseau 'précurseurs', Prague
- ▶ Participation au projet du Groupe Pompidou sur les recommandations sur les législations réglementant les traitements de substitution.

2016

- ▶ Séminaire « introduire le traitement de substitution aux opiacés en Algérie », 8 et 9 mars 2016
- ▶ Enquête MedSPAD au niveau national, avril 2016
- ▶ Participation au comité MedSPAD, Paris en février et Lisbonne en septembre.
- ▶ Séminaire national sur la communication de l'enquête scolaire MedSPAD, 11 et 12 octobre 2016 à Alger
- ▶ Formation du personnel de l'ONLCDT à la collecte, analyse des données et à la prévention, automne 2016 à Lisbonne
- ▶ Atelier « outils de prévention », automne à Alger
- ▶ Participation au 5^{ème} colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes, Rabat, 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2016.

Impact de MedNET par l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie en Algérie

■ L'Algérie développe, aussi bien sur le plan bilatéral que multilatéral, des activités de coopération avec plusieurs pays, institutions et organisations régionales et internationales dans différents domaines : judiciaire, sécuritaire et sanitaire. Ce type de coopération s'est développé ces dernières années en raison de son importance dans la lutte contre l'abus et le trafic illicite de stupéfiants.

■ Dans ce cadre, l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie travaille en étroite collaboration avec le réseau de coopération MedNET depuis sa création en 2006, et grâce à ce mécanisme efficace de coopération et d'échange, les deux partenaires ont réalisé ensemble des actions significatives dans les différents domaines; tels que le renforcement de capacités, la recherche appliquée, la prévention, l'application de la loi sur les drogues et les addictions, le traitement et la prise en charge des addictions, etc.

■ L'Algérie a consolidé son expérience en matière de politique et de stratégies de lutte contre les drogues et les addictions, notamment, grâce aux échanges et au partage d'expériences avec les membres du réseau MedNET du Sud comme ceux du Nord de la Méditerranée.

■ L'Algérie apprécie et évalue positivement sa coopération avec le réseau MedNET, considéré comme une valeur ajoutée certaine dans le domaine des

drogues et des toxicomanies et qui a permis d'améliorer la lutte et la prévention en matière de drogues et d'addictions dans la région méditerranéenne et d'atteindre les objectifs tracés par les politiques de ces pays.

■ La coopération de l'Algérie avec le réseau MedNET durant les dix années de son existence, a permis de réaliser une multitude d'activités qui ont eu un impact important sur les différents aspects de la prévention et de la lutte contre la drogue et les addictions. Parmi ces impacts, citons particulièrement:

Le renforcement des capacités

■ Plusieurs activités visant au renforcement des capacités ont été menées durant les dix années. Nous citons particulièrement les opérations de formation (en matière de prise en charge des toxicomanies, de traitement des personnes en situation de dépendance aux différentes drogues dans les Centres Intermédiaires de Soins pour les Addictions et les centres de traitement (154 médecins et personnels médicaux)), d'élaboration de projets de prévention contre les drogues et les addictions par les cadres des associations de la société civile), ainsi que des visites d'études et d'information effectuées dans plusieurs pays en Europe et en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, autour de thèmes divers, sans oublier les rencontres, colloques et séminaires auxquels ont participé des milliers de cadres algériens.

■ Toutes ces activités qui ont constitué une opportunité pour établir des relations et des contacts directs entre les responsables politiques et les acteurs de terrain algériens et leurs homologues des pays membres du réseau MedNET et d'échanger les connaissances, les informations et les expériences, ont permis aux responsables politiques et acteurs algériens autant qu'à leurs partenaires du réseau MedNET, d'améliorer leurs connaissances sur les différentes questions des drogues et des addictions dans la région. Ceci aura certainement des répercussions positives sur leurs actions sur le terrain en matière de prévention et de lutte contre les drogues et les addictions ainsi que sur la prise en charge et le traitement des personnes en situation de dépendances aux drogues.

Le Traitement de substitution aux opiacés

■ Le traitement de substitution aux opiacés existe dans plusieurs pays membres du réseau MedNET. Grâce à la coopération avec le réseau MedNET, le TSO sera officiellement introduit en Algérie suite au séminaire euro-méditerranéen organisé dans le cadre du programme d'action du réseau MedNET pour l'année 2015 à Alger, et aux visites d'études effectuées par des

groupes de médecins dans plusieurs pays de la région qui ont été organisés juste après ce séminaire.

■ Le TSO constitue un volet important dans le processus global de traitement et de lutte contre les addictions aux opiacés, notamment en ce qui concerne la politique de réduction des risques et des dommages. A cet effet, nous considérons l'introduction de ce type de traitement comme un événement important et une valeur ajoutée dans notre système de santé.

■ Ces activités ont constitué une bonne opportunité pour l'Algérie afin qu'elle puisse s'imprégner des expériences des uns et des autres en matière de traitement de substitution aux opiacés dans la région et de réunir les meilleures conditions à même de garantir le bon déroulement de ce processus en Algérie. De ce fait, l'introduction du TSO en Algérie est un résultat concret et un impact palpable des activités de coopération réalisées dans le cadre du réseau MedNET.

Recherche et Collecte des Données : Projet MedSPAD

■ La recherche constitue un autre domaine où l'impact de la coopération avec MedNET est concret. En effet, cette coopération a permis des échanges fructueux et des consultations enrichissantes entre les experts algériens et leurs homologues des pays membres de réseau MedNET, permettant d'atteindre les standards européens en matière d'enquêtes, par l'amélioration de l'échantillonnage et des questionnaires utilisés aussi bien lors de l'enquête en population en 2010 qu'à l'occasion de la mise en œuvre de l'enquête scolaire en 2016. En outre, l'Algérie est membre du comité MedSPAD. Ceci permet aux experts algériens de s'informer sur les enquêtes MedSPAD menées dans la région, notamment les aspects relatifs à la méthodologie, à l'échantillonnage, aux questionnaires, aux différentes phases de la mise en œuvre, à la diffusion et à l'utilisation des résultats pour l'élaboration des politiques et des stratégies de prévention et de lutte contre les drogues et les addictions. Ainsi, l'Algérie intègre le processus mis en place dans le but de connaître et de suivre l'évolution de la situation des drogues et des addictions en milieu scolaire dans la région et de pouvoir comparer les résultats, par le biais d'enquêtes répétées MedSPAD.

■ Par ailleurs, plusieurs visites d'études ont été organisées au profit des cadres de l'Office National de Lutte Contre la Drogue et la Toxicomanie sur la collecte, l'utilisation et la diffusion d'informations relatives aux drogues et addictions, et à la constitution de bases de données. Les bénéficiaires de ces

visites ont pu ainsi s'informer des expériences des autres et améliorer leurs connaissances et leurs pratiques dans ce domaine.

La mise en œuvre de la loi sur les drogues; l'injonction thérapeutique

■ La loi N° 04-18, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, de décembre 2004, est une étape importante dans l'évolution du statut des personnes en situation de dépendance aux drogues qui est passé du délinquant qu'il faut punir au malade qui a besoin de soins. Elle met l'accent sur l'injonction thérapeutique en tant que mesure curative et préventive alternative à la mesure pénale. Elle constitue ainsi une évolution significative de la législation algérienne en faveur d'une perception de la toxicomanie comme une maladie à l'instar de beaucoup de pays.

■ Les séminaires tenus dans le cadre des activités du réseau de coopération MedNET ont constitué une opportunité pour un grand nombre de magistrats algériens de s'informer sur l'application de la loi sur les drogues et les addictions dans les pays membres du réseau MedNET et particulièrement sur la mise en œuvre de l'injonction thérapeutique dans ces pays.

La prévention sur le terrain et l'élaboration de politiques de prévention

■ Depuis la création du réseau MedNET en 2006, plusieurs activités relatives à la prévention contre la drogue et les addictions ont eu lieu en Algérie et dans d'autres pays membres du réseau de coopération méditerranéenne (formations, rencontres et séminaires, visites d'études, etc.). Un grand nombre de cadres associatifs et responsables à divers niveaux ont pris part à ces activités qui leur ont permis de s'informer et d'échanger sur les actions et les modes d'intervention en matière de prévention dans les pays d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Ces activités ont eu un effet sur leurs actions et comportements de tous les jours sur le terrain.

■ Les acquis de ces activités ainsi que les résultats de l'enquête en population menée en Algérie en 2010 et l'évaluation de la première stratégie 2005-2010 ont permis d'améliorer l'action de prévention dans la seconde stratégie 2011-2016, qui a accordé une importance particulière à la prévention dans le cadre d'une action équilibrée entre la lutte contre l'offre et la demande de drogues en Algérie.

La coopération Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud

■ A sa création, le réseau MedNET s'est fixé comme objectif de « promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances entre les pays des deux rives de la Méditerranée (Echange Nord-Sud et Sud-Nord), ainsi qu'au sein des pays du pourtour méditerranéen (Echange Sud-Sud) ». En dix années d'activité, il s'est imposé comme un cadre exemplaire de coopération dans la région.

■ En effet, les activités réalisées des deux côtés de la Méditerranée tout au long de cette période ont permis le déplacement de centaines de cadres dans un sens et dans un autre. Ces responsables et experts des deux rives ont travaillé ensemble, se sont côtoyés les uns les autres et ont tissé des relations durables qui se sont transformées très souvent en amitiés. L'échange et le partage de connaissances, d'expériences et d'expertises ont été bénéfiques pour tous, tant au nord qu'au sud de la Méditerranée. De plus, le réseau MedNET a permis aux responsables et aux experts des pays du Sud de la Méditerranée de se concerter et d'échanger les informations, les expériences et les expertises au sein de leur pays respectif. La contribution d'experts de pays du Sud dans d'autres pays dans la même région a été plus que bénéfique.

■ Désormais, il y a une meilleure connaissance chez les uns et les autres de l'évolution de la situation des drogues et des addictions et des bonnes pratiques dans les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Les pays membres de MedNET profitent mieux des expériences et des acquis réalisés dans certains de ces pays à l'image de ce qui a été réalisé dans les domaines des enquêtes scolaires et en population, du traitement de substitution et de l'enseignement du module d'addiction à l'université. Cette évolution ne manquera pas d'influer la réflexion et l'action en matière de lutte et de prévention contre la drogue et les addictions dans les pays de la région.

■ En conclusion, l'échange et la coopération dans le domaine des drogues et des addictions au sein des pays du bassin méditerranéen représentent un acquis et une valeur ajoutée, grâce au réseau MedNET, mécanisme précieux et efficace d'échange, de concertation et d'action, dont les résultats sont perceptibles dans la réflexion et dans la pratique au sein des institutions chargées de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de drogues dans les pays membres du réseau MedNET.

■ L'Algérie se réjouit des résultats et demeure persuadée que la coopération euro-méditerranéenne, à travers le réseau MedNET, répond aux immenses besoins d'échange de connaissances, d'expérience et de bonnes pratiques

qu'exige une action concertée capable de faire face aux nouveaux défis d'une situation en matière des drogues et des addictions en évolution dans nos pays.

■ Aussi, l'Algérie exprime sa détermination à continuer de travailler avec ses partenaires au sein de ce mécanisme de coopération régionale et apportera son soutien au réseau MedNET auquel nous souhaitons une continuité, un renforcement et un élargissement à d'autres pays du bassin de la Méditerranée, au profit de nos pays et de nos peuples respectifs.

Groupe Pompidou

Le Groupe Pompidou est un forum multidisciplinaire à l'échelle de la Grande Europe et au-delà qui permet aux responsables politiques, aux professionnels et aux chercheurs d'échanger expériences et informations sur l'abus et le trafic de drogues. Créé en 1971 à l'initiative du Président français Georges Pompidou, il devient en 1980 un « accord partiel élargi » du Conseil de l'Europe. En 2016, il rassemble 38 pays: 36 parmi les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que le Maroc et Israël.

MedNET

MedNET est le réseau de coopération en région méditerranéenne sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou. Créé en 2006, il a pour objectif de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque d'informations entre les pays des deux rives de la Méditerranée. Il soutient le développement de politiques drogues fondées sur le respect de la santé, les droits de l'homme, intégrant la dimension de genre et basées sur des connaissances validées. Douze pays en sont membres en 2016.



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE